

Guide pour le formulaire de demande de subside pour réaliser un projet de co-problématisation dans le cadre du programme CO-CREATION

Contact : Xavier Hulhoven
xhulhoven@innoviris.brussels

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
Fiche synthétique.....	4
Titre du projet :.....	4
Acronyme :.....	4
Nom du Partenaire 1 (coordinateur):.....	4
Nom du Partenaire X (si d'application):.....	4
Durée globale du projet :.....	4
Budget total :.....	4
Date de démarrage du projet souhaitée.....	4
Mots clefs:.....	4
Secteur d'application.....	4
Egalité des chances.....	5
Règlement Général sur la Protection des Données.....	5
Résumé non confidentiel du projet.....	6
Les partenaires.....	7
1 Co-creation : se mettre en recherche pour les transitions sociales et écologiques (entre 1 et 2 pages)	8
2 Genèse du projet (1 page).....	8
3 Qu'est-ce qui vous empêche aujourd'hui de répondre au besoin sociétal identifié ? (entre 1 et 2 pages)	8
4 La communauté de co-chercheurs? (entre 1 et 2 pages).....	8
5 Programme de travail ? (entre 1 et 2 pages).....	10
6 Budgets.....	10
7 Annexes à fournir.....	12
8 Signature de la demande par les partenaires.....	13

INTRODUCTION

Le formulaire vous permet d'introduire officiellement une demande pour le financement un projet de co-problématisation mené dans le cadre du programme « **Co-creation** »

Pour chaque rubrique, il vous donne une brève explication de ce qui est attendu comme éléments. Il explicite ainsi les attentes d'Innoviris pour chacune des sections.

Nous vous invitons à remplir le formulaire de façon la plus explicite et concise possible. L'expérience montre que de trop longs discours ou un langage trop technique ont tendance à affaiblir la clarté des intentions du projet et sa capacité à entrer en co-création. Nous ne nous attendons pas à avoir de longs textes pour chaque section et vous invitons à répondre uniquement à la question posée. Nous vous suggérons donc de prendre d'abord connaissance de l'ensemble des questions posées avant de vous lancer dans la rédaction.

Pour rappel, le document de référence est [Le règlement 2023](#)

Si vous rencontrez des difficultés pour fournir un des éléments demandés, nous vous invitons à contacter le centre d'appui de l'action Co-creation et/ou Xavier Hulhoven (xhulhoven@innoviris.brussels).

Fiche synthétique

Titre du projet :

Cela paraît anodin mais il est important d'apporter beaucoup de soin au titre de votre projet. Il en dit déjà beaucoup sur vos intentions et ce que le projet souhaite réaliser.

Acronyme :

Il s'agit d'une abréviation, un nom court que vous donnez à votre projet. Ce nom est notamment important car il permet de rapidement identifier le projet sans devoir toujours écrire ou parler du titre entier ou de le réduire à son numéro de référence. Pensez qu'on parlera de votre projet en utilisant cet acronyme. Cela vaut pour vous, pour nous mais pour d'autres personnes qui entendront parler de votre projet ou qui voudront vous contacter.

Nom du Partenaire 1 (coordinateur):

Le coordinateur prend un engagement vis-à-vis des partenaires pour la coordination du projet et du partenariat.

Il prend un engagement vis-à-vis d'Innoviris en étant le point de contact privilégié.

Nom du Partenaire X (si d'application):

Durée globale du projet :

Pour rappel la durée est de maximum 15 mois.

Budget total :

Partenaires	budget total	%intervention de la région	Subside
TOTAL			

Date de démarrage du projet souhaitée

Mots-clefs:

Indiquez ici les mots-clefs les plus pertinents par rapport à votre projet. Ceux-ci seront entre autres utilisés pour l'identification des experts en charge de l'évaluation de votre demande.

Secteur d'application

Innoviris doit faire référence à des indicateurs sectoriels génériques. Merci de cocher un secteur d'application du projet parmi les 8 proposés (ne cocher qu'un secteur).

ICT/Telecom

Construction/urbanisme

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Chimie/matériaux | <input type="checkbox"/> Industrie/robotique |
| <input type="checkbox"/> Environnement / Energie / Transport & Mobilité | <input type="checkbox"/> Economie/management/droit |
| <input type="checkbox"/> Santé & Biologie | <input type="checkbox"/> Art, éducation et société |

Ci-dessous, des exemples de sous-secteurs attachés aux secteurs d'application

Secteurs d'application	Exemples de sous-secteurs rattachés
ICT/Telecom	Software, Hardware, Data, Réseaux, Sécurité
Chimie/matériaux	Chimie, Additive manufacturing, Advanced materials
Environnement / Energie / Transport & Mobilité	Mobilité, Logistique, Réseaux et stockage énergétique
Santé & Biologie	Biotechnologie, Pharmacie, Médecine, e-santé, dispositifs médicaux
Construction/urbanisme	Urbanisme & Géographie Sociale, Eco-construction, Architecture
Industrie/robotique	Production industrielle, Industrie 4.0
Economie/management/droit	Economie & Management, Economie sociale, Droit & Politique, RH, Finance/assurance, Consulting
Art, éducation et société	Psychologie, Communication & Education, Philosophie, Arts & Lettres, Industries culturelles et créatives, Alimentation durable, Administrations publiques et politiques, Sciences sociales

Egalité des chances

L'égalité des chances est importante pour Innoviris. Un projet de recherche en co-création ne peut pas forcément éviter toute discrimination. En être conscient est important.

Estimez-vous que la thématique et/ou les activités du projet peuvent conduire à une discrimination des personnes directement ou indirectement impactées, selon le genre, l'origine ethnique et culturelle, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, ou l'origine et la situation sociale.

Si oui,

- Quel serait le type de discrimination en lien avec le projet ?
- Quelle serait l'ampleur de son impact ?
- Comment en avez-vous tenu compte lors du montage de votre projet ?
- Comment allez-vous assurer le suivi de ces aspects au cours du projet ?

Règlement Général sur la Protection des Données

Les données personnelles collectées par Innoviris, le responsable de traitement, au moyen de ce formulaire ont pour finalité le traitement de votre demande de subside (ce qui implique notamment l'analyse, l'évaluation par Innoviris et, le cas échéant, un jury externe). Leur traitement repose sur le traitement nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis et à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement. Aucune donnée n'est partagée avec des tiers sans le consentement préalable de la personne concernée ou sauf si une obligation légale oblige Innoviris à le faire. Innoviris met tout en œuvre pour garantir la confidentialité et la sécurité des données traitées. Le temps de rétention sera celui nécessaire pour accomplir les objectifs du traitement concerné. Si vous avez des questions ou que vous

désirez appliquer vos droits en vertu des articles 15 à 22 du RGPD, veuillez contacter dpo@innoviris.brussels ou consulter notre page web "vie privée".

Résumé non confidentiel du projet

Nous vous demandons de fournir un résumé (1 page max) du projet.

!! Sauf motivation expresse du bénéficiaire justifiant qu'elles soient gardées confidentielles, les informations contenues dans le présent résumé sont réputées non confidentielles. Le bénéficiaire autorise Innoviris à l'utiliser, notamment par voie de publication et/ou de toute forme de communication au public.

Les partenaires

Le Tableau est à remplir pour chaque partenaire

Nom de l'organisation	
Forme juridique	
Adresse de l'organisation	
Nature de l'organisation Merci de cocher la case adéquate dans le tableau ci-dessous.	
Organisme de recherche	
Entreprise ¹ .	Petite entreprise <input type="checkbox"/>
	Moyenne entreprise <input type="checkbox"/>
	Grande entreprise <input type="checkbox"/>
Association sans but lucratif ²	Petite ASBL <input type="checkbox"/>
	Moyenne ASBL <input type="checkbox"/>
	Grande ASBL <input type="checkbox"/>
Autorité administrative régionale et communale de la Région de Bruxelles capitale	
Numéro d'entreprise	
Numéro de compte bancaire	
Personne de contact	Nom, Prénom e-mail Tel. Adresse
Le cas échéant : responsable de laboratoire / service / unité de recherche	Nom du laboratoire/service/unité de recherche Nom, Prénom du responsable

¹ Pour le calcul de la taille de votre entreprise, veuillez vous référer au guide : « Guide de l'utilisateur pour la définition des PME » publié par la commission européenne : <https://ec.europa.eu/docsroom/documents/15582>

² La taille sera évaluée selon les critères exposés à cette adresse: <https://www.nbb.be/fr/centrale-des-bilans/etablir/criteres-de-taille/criteres-de-taille-pour-les-associations-et>

Personne légalement autorisée à engager l'organisation	Nom, Prénom e-mail :
Activités	Décrivez brièvement les activités de l'organisation
Partenaire demandant un subside à Innoviris	Oui/non (supprimer la mention inutile)

1 Co-crédation : se mettre en recherche pour les transitions sociales et écologiques (1 et 2 pages)

Résilience, justice sociale et environnementale, crises, ré-enchantement, réhumanisation, redirection écologique, décroissance, durabilité, sobriété, etc. autant de mots qui décrivent de toutes nouvelles voies qui sont explorées pour les transitions sociales et écologiques. Et vous, quelle(s) voie(s) souhaitez-vous proposer ? A quel besoin sociétal souhaitez-vous répondre ? Quel changement souhaitez-vous ?

2 Genèse du projet (1/2-1 page)

Nous vous demandons ici de nous présenter la genèse du projet. D'où vient la demande ? Qu'est-ce qui vous amène à proposer ce projet ?

3 Qu'est-ce qui vous empêche aujourd'hui de répondre au besoin sociétal identifié ? (1 et 2 pages)

Nous vous demandons ici de nous dire qu'est-ce qui vous empêche de répondre au besoin sociétal identifié, d'opérer le changement souhaité ? Est-ce que vous avez déjà essayé des choses qui ne fonctionnent pas ? Pourquoi n'a-t-on pas de solution à ce jour ? Quelles questions vous posez-vous ? Qu'est-ce qui bloque selon vous ?

4 La communauté de co-chercheurs (1 et 2 pages)

« Trouver les meilleures conditions pour qu'une coproduction de savoir réussisse pleinement nécessite de se poser en permanence la question de ce qui nous met au travail ensemble sans nécessairement considérer que nous sommes au même endroit et en même temps, que nous devons être en permanence tous ensemble »

unis dans l'expérience. [...]. Être concernées, dans notre cas, c'est se mettre en mouvement, faire quelque chose de ce qui nous arrive et décider de pouvoir, chemin faisant, être transformées.»³

L'élément central du programme Co-Creation est **la constitution d'une communauté de sens avec les acteurs concernés par le besoin sociétal adressé, qui souhaitent s'engager dans la réponse à ce besoin et qui identifient un besoin de recherche préalable**. Nous parlons de recherche engagée car ce concernement implique le fait de s'engager, de se mettre en mouvement, de faire quelque chose de ce qui nous arrive et décider de pouvoir, chemin faisant, être transformé.e.s. C'est la raison pour laquelle une exigence du programme est l'inclusion à part entière des acteurs du changement dans la démarche de recherche en tant que co-chercheurs, et ceci de la formulation du besoin à la valorisation des résultats.

Ces acteurs sont les personnes confrontées au risque du changement, celles qui sont au cœur du problème et qui vont devoir à terme changer leurs pratiques, vouloir/pouvoir/devoir porter ou opérer les réponses, s'adapter, faire des expériences, risquer de se mettre hors-cadre. Il s'agit de privilégier les dynamiques qui leur donnent le pouvoir de concevoir, de décider, d'agir sur ce qui détermine leur existence, sur ce qui leur donne un sens et une direction. La co-recherche œuvre pour accroître les capacités de ces chercheurs dans le cadre de leurs propres hypothèses. Elle tente d'élargir leurs cadres de référence et d'enrichir leurs repères, **sans jamais leur soustraire l'initiative et la gouvernance des processus conçus par eux et pour eux**.

Nous parlons bien d'inclusion et non d'exclusivité. Car selon les besoins, la communauté doit éventuellement être complétée par des acteurs apportant certaines expertises, des acteurs permettant de faire le pont entre différentes institutions, contextes, communautés, ou des acteurs ayant des compétences spécifiques.

Les premières questions à se poser sont donc : sommes-nous les acteurs du changement ? Y a-t-il des exclus ? Faut-il aller mobiliser des publics ? Comment sommes-nous concernés par le changement dans le sens où il nous met en mouvement pour faire quelque chose de ce qui arrive et décider de pouvoir, chemin faisant, être transformé.e.s ?

Il s'agit ensuite d'affiner cette communauté en travaillant un sens commun qui est partagé autour du besoin et du souhait de réaliser ensemble un travail de recherche : Pourquoi avons-nous besoin de faire une recherche ? Avons-nous une conscience partagée au niveau du besoin de réaliser une recherche ? Sommes-nous prêts à réaliser ensemble un processus de co-recherche ou attendons-nous surtout des réponses et solutions venant d'autres partenaires ? Sommes-nous prêts à prendre le risque de ne rien trouver à « *mettre [nos] problématiques, nos souhaits en jeu, à oser en faire l'épreuve, et en retour de réintroduire dans [nos] pratiques du possible, là où bien souvent on pense qu'il n'y en a plus, quitte à légèrement désobéir aux règles volontiers tacites des champs disciplinaires.* »⁴.

Nous vous demandons de décrire ici quel est le statut actuel de la communauté de co-chercheurs et ce que vous allez réaliser pendant la phase de co-problématisation pour l'affiner.

Pour les co-chercheurs présents :

- En quoi êtes-vous concerné par le projet ?

³ Valérie Pihet : Dingdingdong – Institut de coproduction de savoir sur la maladie de Huntington ou l'art d'être concerné. REVUE FRANÇAISE D'ÉTHIQUE APPLIQUÉE - N° 3 La vie humaine : entre trésor et capital ? 2017. Page 124 à 131

⁴ Valérie Pihet . op. cit.

- Allez-vous vous-même vouloir/pouvoir/devoir porter ou opérer les réponses, vous adapter, faire des expériences, risquer de vous mettre hors-cadre ?
- Qu'attendez-vous de ce projet ?

5 Programme de travail (1 et 2 pages)

Nous vous demandons de décrire ici les travaux que vous allez réaliser pour atteindre les objectifs du projet. L'objectif premier d'un projet de co-problématisation est d'approfondir la problématique et la connaissance du besoin sociétal et la communauté de sens. Il s'agit de poser la bonne question et de formuler un bon problème en co-création. Cela implique notamment un travail de déconstruction, reformulation, acquisition de données et connaissances qui viennent révéler un champ des nouveaux possibles, non perçu initialement.

Rêver à autre chose est une bonne chose mais cette étape invite aussi à penser l'articulation entre les éléments désirables, les changements visés et ce qui ne l'est plus, ce qu'on devrait arrêter, ce qui n'est pas désirable, les causes profondes qui empêchent les conditions d'émergence des états désirables et la manière dont on s'occupe de ce qui menace et détruit la santé sociale et environnementale. Dans une démarche de transition, il s'agit aussi de réfléchir à la manière dont on va prendre soin de ce à quoi on doit renoncer et de ceux qui vont devoir y renoncer. Il est important dans un projet de problématisation d'aborder cela.

Il s'agit également de réaliser un état des connaissances co-créé. Qu'est-ce qui est déjà connu ? Qu'est-ce qui a déjà été fait, expérimenté, que dit la littérature scientifique ? Cette étape est importante pour clarifier les réels besoins et les questions qui se posent.

La transition sociale et écologique ne peut se faire sur fond d'amnésie. Il nous semble important pour avoir une bonne compréhension de la situation et réfléchir à de nouvelles voies pertinentes de s'appuyer sur l'histoire et la mémoire afin de mieux cerner les causes et origines profondes de la situation.

Il s'agit également d'appliquer les principes du croisement et de la reconnaissance des savoirs pluriels qui sont au cœur du programme Co-creation. Il ne s'agit donc pas de se limiter à une revue de la littérature. Selon les compétences présentes, il s'agit de croiser l'état des connaissances scientifiques, les savoir-faire, ce que les personnes ont déjà expérimenté, vécu, ce qu'elles savent déjà, etc.

Finalement, c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Ne faites pas de ce projet un exercice abstrait de papier. Afin d'atteindre les objectifs, nous encourageons les projets à déjà inclure dans cette étape des actions expérimentales. Il est fort probable que cette dernière fasse émerger les vraies questions, inconnues, manques, enjeux, etc.

6 Budgets

Chaque partenaire souhaitant demander un subside doit fournir un budget **en utilisant le template fourni sur notre site Internet.**

Rappelons qu'un des objectifs du programme est d'accroître les capacités d'agir des acteurs du changement en leur permettant de répondre aux besoins de recherche qui jalonnent l'exploration de ces nouvelles voies. Le financement est avant tout là pour soutenir le risque de la recherche et de l'exploration. Il doit donc soutenir les co-chercheurs et leur donner les moyens de rentrer dans un dispositif exploratoire de recherche.

En termes de frais de personnel, le budget doit rémunérer **les co-chercheurs**. Cela peut se faire de différentes manières

1. Affectation d'un employé déjà présent dans l'organisation demanderesse ;
2. Recrutement au sein de l'organisation ;
3. Engagement au sein de l'organisation sous statut d'indépendant ;
4. Engagement au sein de l'organisation sous statut d'indépendant via une coopérative d'emploi ;
5. Les indemnités de bénévolat sont à mettre dans le poste « autres frais d'exploitation ».

Rem1. Innoviris est attentif au taux d'engagement dans les projets. Se mettre en recherche pendant un projet Co-creation est un travail conséquent qu'on ne peut pas faire en n'étant que très partiellement impliqué dans le projet. Les ressources au sein de certains partenaires sont en effet beaucoup trop morcelées. Des affectations minimales réparties entre plusieurs personnes ne sont donc pas compatibles avec l'implication que requiert un processus de co-recherche. Cela conduit à des situations de déresponsabilisation, de sous-implication ou au contraire à des implications qui ne sont pas reconnues à leur juste valeur. Ou encore, cela induit des confusions entre l'implication des personnes dans le projet de recherche et dans leurs autres activités. Cet élément sera donc pris en compte dans l'évaluation du projet.

Si les personnes qui seront rémunérées par le subside sont déjà identifiées et si elles ne seront pas à 100% sur le projet, nous vous demandons de décrire la situation professionnelle qui constitue le reste de leur temps plein (exemples : employé à x% dans telle organisation, activité d'indépendant à x%, sans emploi, etc).

Rem 2 concernant les 3 dernières options de rémunération des co-chercheurs, il est important d'explicitement la raison pour laquelle elle est choisie. En effet, étant donné le degré d'engagement qui est demandé à un co-chercheur, la première question à se poser est « est-ce que la personne considérée est en mesure de s'impliquer en tant que co-chercheur ? ». Si oui, il est nécessaire de réfléchir ensuite aux aspects suivants : pour les bénévoles, « est-ce que ce mode de rémunération est suffisant ? ». Pour les indépendants ayant leur propre entreprise : « pourquoi ce ne sont pas des partenaires à part entière ayant un budget propre et demandant directement un subside ? ». Pour les indépendants sous coopérative d'emploi, la question à se poser est « étant donné le niveau d'affectation fixe sur le projet pendant la période du projet, est-ce que le statut d'indépendant sous coopérative d'emploi est encore pertinent ? ».

Vous pouvez aussi envisager d'autres façons (non monétaires) de reconnaître la contribution des différentes personnes/groupes impliqués dans le projet.

Un poste de coordination et de gestion du partenariat pour l'ensemble du projet peut être ajouté. Si ce poste nous semble important, il ne doit pas être surestimé. Le taux d'affectation de ce poste est à évaluer en fonction de la nature et de l'ampleur du consortium. Quoi qu'il en soit, un équivalent temps plein est considéré comme un maximum.

Le poste de sous-traitance est un poste visant à commanditer des tâches spécifiques et ponctuelles qui ne peuvent être réalisées par le consortium. Ce n'est donc pas un poste pour financer des co-chercheurs.

Pour plus de précisions concernant les frais admissibles, nous vous invitons à consulter [les directives comptables](#).

7 Annexes à fournir

Pour le consortium:

- Un accord de collaboration entre les partenaires qui intègre le principe de co-crédation et traite notamment
 - Des principes de collaboration de base de votre projet ;
 - De la propriété intellectuelle relative aux parties de la recherche effectuée par chaque partenaire compte tenu de leurs intéréts respectifs, de l'importance de leur participation aux travaux de recherche et de leur contribution financière ;
 - De l'accès aux résultats de la recherche ;
 - Des résultats qui ne donnent pas lieu à des droits de propriété intellectuelle et qui doivent être largement diffusés par chacun des partenaires ;
 - Des modalités d'exploitation des résultats/produits/services visés par le projet.

Pour chaque partenaire demandant un subside:

- Une version électronique du budget en format Excel ou open office.

Pour les associations sans but lucratif demandant un subside

- Le formulaire de description de l'asbl.
- La dernière situation comptable provisoire complète ;
- La déclaration de qualification économique
Un état des dettes et arriérés de paiement, certifié sincère par simple déclaration sur l'honneur (ONSS, TVA, précompte, fournisseurs, etc.).

Pour les entreprises demandant un subside

Une copie du dernier bilan publié et/ou de la dernière situation comptable provisoire complète (ex: pour toute entité qui n'aurait pas encore publié ses comptes 2019 à la BNB, fournir alors le bilan provisoire relatif à l'exercice 2018 complet) ;
Une composition du capital social (pour les entreprises) ;
Un état des dettes et arriérés de paiement, certifié sincère par simple déclaration sur l'honneur (ONSS, TVA, précompte, fournisseurs, etc.).

8 Signature de la demande par les partenaires

A signer par chaque partenaire demandant un subside (cf page suivante pour les partenaires ne demandant pas un subside).

En signant ce document, je déclare :

- a. que toutes les informations fournies dans ce formulaire sont complètes et correctes ;
- b. que l'entité demanderesse est en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales ;
- c. le projet/programme n'a pas démarré avant le dépôt du dossier de demande d'aide auprès d'Innoviris ;
- d. que l'entité demanderesse dispose de, ou mettra en place avant le démarrage du projet/programme, un dispositif de suivi des coûts afférents au projet qui permettra de justifier les coûts imputés au projet/programme et de les auditer ;
- e. que le projet n'est pas réalisé, en totalité ou en partie, pour le compte d'un tiers ;
- f. que les coûts imputés par l'entité demanderesse du projet dans le cadre du projet ne sont couverts, partiellement ou totalement, par aucune autre mesure d'aide publique. De même que l'entité demanderesse s'engage à n'effectuer aucune nouvelle demande de cofinancement pour des coûts imputés dans le projet/programme RDI auprès d'autres autorités régionales, nationales ou communautaires ;
- g. que l'entité demanderesse est en bonne santé financière et n'a pas engagé de procédure d'insolvabilité ;
- h. que l'entité demanderesse s'engage à signaler immédiatement auprès d'Innoviris toute modification substantielle intervenue dans le cadre du projet/programme (arrêt, mise en veille ou réduction de la taille du projet/programme, etc...) ou dans sa situation (notamment en cas d'insolvabilité, etc...) ;
- i. que l'entité demanderesse remboursera les subventions versées, augmentées des intérêts légaux applicables, dans les cas d'une gestion impropre ou non-conforme aux règles généralement admises des projets/programmes de recherche-développement ou en cas de non-respect d'un ou plusieurs de ses engagements.
- j. autoriser Innoviris à procéder aux enquêtes nécessaires à l'examen de cette demande.

Date :

nom, prénom, fonction et signature de la personne légalement autorisée à engager l'entité.